



Réunion du comité consultatif
Procès-verbal
Le 3 septembre 2009
Lieu historique national du Canada de Grand-Pré

De 13 h à 15 h

Président de la réunion : **Gérald C. Boudreau**

Membres votants présents

Peter Herbin (coprésident)	Membre de la communauté et coprésident
Gérald Boudreau (coprésident)	Société nationale de l'Acadie (SNA)
Erin Beaudin	Agence de développement économique communautaire de Kings
Stan Surette	Société Promotion Grand-Pré (SPGP)
Beth Keech	Kings Hants Heritage Connection
Mike Ennis	Municipalité du comté de Kings
Hanspeter Stutz	Représentant de la collectivité
Barbara Kaiser	Représentante de la collectivité
Robert Palmeter	Grand Pre Marsh Body
Madonna Spinazola	Destination Southwest Nova Scotia

Membres d'office présents

Claude DeGrâce	Parcs Canada Ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse
Bill Greenlaw	
Neal Conrad	Ministère du Développement économique et rural de la Nouvelle-Écosse

**Membres suppléants
présents**

Christophe Rivet	Parcs Canada
Marianne Gates	Agence de développement économique communautaire de Kings
Victor Tétrault	Société Promotion Grand-Pré (SPGP)
Louise Watson	Ministère du Développement économique et rural de la Nouvelle-Écosse

**Personnes-ressources
présentes**

Chrystal Fuller	Municipalité du comté de Kings, urbaniste
-----------------	---

Membres votants absents

Greg Young	Eastern Kings Chamber of Commerce
Chef Shirley Clarke	Première Nation Glooscap

Membres d'office absents

Vaughne Madden	Office des affaires acadiennes de la N.-É. (OAA)
Brian Banks	Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

1. Mot de bienvenue
L'ouverture de la réunion a eu lieu à 13 h 10.
Peter Herbin a été accueilli à titre de nouveau coprésident.

2. Approbation de l'ordre du jour
L'ordre du jour a été approuvé tel quel, à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
Le procès-verbal a été approuvé tel quel, à l'unanimité.

4. Pour discussion et approbation

a. Sondage auprès de la communauté

- Chrystal Fuller a présenté les faits saillants du rapport distribué et proposé la motion suivante :

MOTION :

Étant donné le nombre de préoccupations relativement à la tenue d'un vote et au niveau des consultations effectuées jusqu'à présent pour déterminer les enjeux et préoccupations de la communauté, le comité directeur recommande que le comité consultatif ne tienne pas de vote et présente la motion suivante :

- *Attendu que le processus de mise en candidature inclut déjà un engagement et une consultation considérable du public visant à aborder les préoccupations et les enjeux de tous les intervenants, y compris la communauté géographique de la région, le peuple acadien et les Premières nations;*

- *Attendu que le conseil est d'avis qu'un vote pourrait créer une certaine division au sein de la communauté locale alors qu'il semble y avoir un niveau élevé de consensus au sujet de la valeur de la mise en candidature;*

- *Attendu que la désignation de patrimoine mondial est de nature commémorative;*

- *Attendu que le plan communautaire en cours d'élaboration abordera tout changement possible à l'affectation des terres par un processus démocratique établi et exigera une participation considérable de la communauté avant d'être adopté par le conseil.*

Il est résolu que le comité consultatif de Nomination Grand-Pré ne tiendra pas de vote communautaire pour décider s'il doit aller de l'avant avec la candidature de Grand-Pré comme site du patrimoine mondial.

Motion modifiée :

Il est résolu que le comité consultatif de Nomination Grand-Pré ne tiendra pas de vote communautaire pour décider s'il doit aller de l'avant avec la candidature de Grand-Pré comme site du patrimoine mondial à l'heure actuelle.

- Madonna Spinazola a proposé une modification à la motion pour y inclure « à l'heure actuelle » afin de permettre un réexamen de la question dans le futur.
- Gérald a demandé un vote sur la modification, après une discussion.
- Tous les membres votants étaient contre la motion modifiée, à l'exception de Mike Ennis, qui s'est abstenu de voter.
- La modification a été rejetée.
- Une longue discussion a eu lieu.

MOTION :

La motion a été acceptée avec une abstention (Mike Ennis).

- b. Nom de la proposition d'inscription
 - Christophe a fait circuler un rapport à ce sujet.
 - Après une discussion, il a été déterminé que des commentaires supplémentaires étaient nécessaires, peut-être par l'entremise d'un concours dans les écoles de la région. Le comité directeur effectuera des consultations et fera rapport au comité consultatif.

La réunion a été tenue à huis clos pour les discussions sur les deux éléments suivants :

- c. Demande de propositions (DDP) pour la traduction, la révision et le graphisme
- d. Demande de propositions (DDP) pour l'interprétation

La période de la réunion tenue à huis clos a pris fin.

- La DDP pour la traduction sera accordée après avoir obtenu des clarifications auprès du consultant sélectionné. Cette décision a été approuvée à l'unanimité.
- La DDP pour l'interprétation sera publiée de nouveau. On demandera aux membres de la communauté qui ont déjà participé au processus de mise en candidature de siéger à un comité spécial qui sera responsable de redéfinir et de publier cette DDP. Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

5. À titre d'information

L'ordre du jour a été modifié pour permettre la discussion du point 5c en premier :

5c. Rapport sur la participation communautaire et la planification

- Chrystal a souligné que le plan de gestion n'a aucune autorité et exige le soutien du plan communautaire et d'autres ordres de gouvernement.
- La Municipalité a nommé l'association communautaire comme groupe qui travaillera avec le planificateur de projet.
- Pendant l'été, le planificateur a rédigé le plan communautaire après avoir discuté avec l'association communautaire et il espérait pouvoir présenter l'ébauche à la communauté en général dès l'automne.
- L'association communautaire a déterminé qu'elle a besoin de plus de temps pour travailler sur le plan. Elle est toujours très dévouée au processus.
- Le processus municipal dure environ 8 mois après la publication du plan par l'association communautaire.
- Le processus municipal a été clarifié :

Nomination par le conseil municipal → Élaboration par l'association communautaire → Plan communautaire → Commentaires obtenus par l'entremise de consultations communautaires → Adoption par le conseil municipal

- a. Présentation de la première ébauche du plan de gestion
 - Christophe a présenté le plan de gestion.

- b. Rapport financier et administratif
 - Les documents financiers ont été acceptés tels quels.
 - c. Rapport sur la participation communautaire et la planification
 - Voir les notes ci-dessus.
 - d. Rapport sur la participation au Congrès mondial acadien 2009
 - Le projet Nomination Grand-Pré a réservé un kiosque au Congrès et était représenté par Gérald et Christophe.
 - Des milliers de personnes qui ont participé à l'événement ont reçu de l'information sur le projet.
 - 600 formulaires ont été remplis à l'appui du projet, et des dons de 648 \$ ont été recueillis.
 - e. Rapport d'étape et rapport du gestionnaire de projet
 - Christophe a présenté les faits saillants des rapports distribués.
6. Questions diverses
Aucune
7. Plénière (temps limité par le président)
Aucune
8. Prochaine réunion
Le 5 novembre 2009 à 13 h au Lieu historique national de Grand-Pré
9. Levée de la séance
La séance a été levée à 15 h 30.